

Entretien & mesures préventives avant le contrôle du pulvérisateur

PLACE SUR FONDS SPECIFIQUES

Dates : 15 au 16 Février 2012

Lieu : Golf de Biarritz (64)

Nombre de places : 18

(Seuls seront pris en compte les 18 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

Documents joints :

✓ Programme du stage à remettre au participant.

✓ Convention de formation à renvoyer en 2 exemplaires.

Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex

- ✓ Conventions de formation **à retourner en 2 exemplaires** remplies et signées.
- ✓ Deux chèques en règlement :

- soit du coût pédagogique non membre AGREF	= 460 euros.
- soit du coût pédagogique membre AGREF	= 380 euros.
- et des frais d'hébergement et tous les repas (ou les repas du midi uniquement = 50 euros).	= 160 euros.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LES DEUX CONVENTIONS ET LES REGLEMENTS

Inscription :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

Annulation :

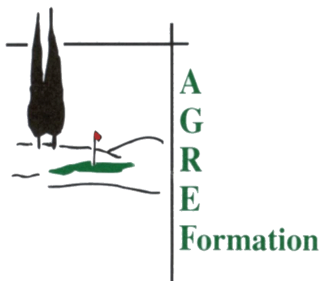
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- **Avant le stage** : Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.
- **Si votre demande a été acceptée, et après le stage** : Envoyer à votre fonds de formation :
 - la convention,
 - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
 - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
 - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



PROGRAMME DU STAGE

Entretien & mesures préventives avant le contrôle du pulvérisateur

Public :

- Intendants
- Adjointes
- Fontainiers
- Jardiniers

Lieu :

- Golf de Biarritz

Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 15 au 16 Février 2012
- 1-2e jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 3^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ
le 3^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Frédéric BILLARD
Technicien spécialiste en
pulvérisation

Prix :

- Coût pédagogique : 460 €
- Coût Membre AGREF
ou place mutualisée
Uniformation : 380 €

A rajouter :

- Frais hébergement en
twin et tous les repas : 160 €
- OU repas du midi : 50 €

Organisme de formation :

- AGREF-Formation (72640097164)
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

Code stage (Uniformation) :

12078

Objectif pédagogique de la formation :

- Connaître les points essentiels à vérifier sur le matériel de pulvérisation.
- Etre capable d'effectuer les vérifications et les travaux de réparation éventuels des principaux organes avant contrôle.

Programme des 2 jours de formation :

- Introduction des points clés du contrôle technique du pulvérisateur.
- Travail : Connaissance du matériel, entretien et réglage donc gain de temps.
- Intérêt économique : Optimisation et valorisation de l'application.
- Agronomique : Qualité de la protection phytosanitaire du fait d'une meilleure qualité de pulvérisation.
- Approche concrète sur machine avec visualisation de test avec le véhicule de diagnostic pulvérisateur.
- Débat - Discussion - Bilan du stage.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

A RENVOYER EN DEUX EXEMPLAIRES